

LE JEUDI 31 JANVIER 2019, À 20H À LA MAISON DU CONSEIL SÉANCE TÉLÉVISÉE SUR LE CANAL «CITOYENNE TV» DÈS 19H40

(diffusion en numérique via UPC-Cablecom, N° de programme 983, nom du service : Regio), sur le site internet www.vevey.ch et sur www.vevey.ch/youtube

SÉANCE Nº 01/2019

1800 VEVEY, LE 21 JANVIER 2019

ORDRE DU JOUR

- 1. Appel
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Correspondance
- 4. Communication(s) du Bureau
- 5. Adoption du procès-verbal des séances des 6 et 13 décembre 2018
- 6. Assermentation d'un membre au Conseil communal, en remplacement de M. Alexandru Stan (VL)
- 7. Nomination d'un membre à la commission de gestion, en remplacement de M^{me} Marie Moya (IND) et d'un membre suppléant, en remplacement de M. Andreas Foster (IND)
- 8. Nomination d'un membre à la commission du Fonds d'urbanisme, en remplacement de M. Andreas Foster (IND)
- 9. Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances (en remplacement de M. Andreas Foster (IND)
- 10. Motions, postulats, projets rédigés et interpellations éventuels

PRÉAVIS ET ÉVENTUELLEMENT RAPPORT SUR:

- 11. Demande de crédit d'ouvrage de CHF 700'000.-- pour la rénovation du terrain de football du site de La Veyre (2019/P01)
- 12. Demande de crédit de CHF 770'000.-- pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes (2019/P02)
- 13. Mise à jour du système d'exploitation, des logiciels bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail de l'administration communale (2019/P03)
- 14. Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018 2e série (2019/P04)
- 15. Réponse au postulat de M. Daniel Beaux « Un parc d'ébats qui fait débat » (2019/P05)

RAPPORT SUR:

- Budget communal pour l'année 2019 (2018/P22) 2º débat
- 17. Modification de l'art. 67 bis du Règlement communal sur les constructions et du règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (2018/P25)
- 18. Etablissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC Quartier Plan-Dessus (2018/P28)
- 19. Réponse au postulat de M^{me} Caroline Gigon, au nom du groupe socialiste, « Se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que craindre un accident » (2018/P29)

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ, NOTAMMENT:

- 20. Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Roduit « Nouveau collège du cycle secondaire sur le terrain de Copet 3 (2018/C39) »
- 21. Motions, postulats, projets rédigés et interpellations éventuels (suite)
- 22. Questions et propositions

Le président : Martino Rizzello La secrétaire : Carole Dind